



ACCUEIL
HEBERGEMENT
RESTAURATION
ANIMATION
SOINS

Certifié ISO 9001 : 2000 par



N° 132 283

Maison de retraite de Plaisance : l'Autre Chez-soi

Téléphone : 05.62.69.49.49 - Télécopie : 05.62.69.46.77

Site : www.cite-st-joseph.asso.fr - E-mail : cite.st.joseph@wanadoo.fr

MANDAT D'ASSISTANCE FUTURE

Je soussigné (Nom, prénom) M

né(e) le

résidant à la Cité St Joseph, 20 rue Armagnac – 32 160 Plaisance,

choisi(e) librement, en cas de mon éventuelle dépendance passagère ou définitive :

Une Personne chargée de la **partie médicale** appelée "Personne de confiance"

(Nom, prénom, affiliation) M.....

domicilé(e) à

Tél. :

Une Personne chargée de la **partie financière** * appelée "faisant office de tuteur"

(Nom, prénom, affiliation) M.....

domicilé(e) à

Tél. :

Cette personne signe avec mon accord le contrat de séjour de la Cité St Joseph de Plaisance du Gers.

J'ai bien noté qu'il me sera possible de changer de personnes à tout moment lors de mon séjour à la maison de retraite.

Fait le à Plaisance du Gers,

Signature :

* Nous vous conseillons de prévoir de donner **procuration** sur votre compte en banque à la personne de votre choix.



ACCUEIL
HEBERGEMENT
RESTAURATION
ANIMATION
SOINS

Certifié ISO 9001 : 2000 par



N° 132 283

Maison de retraite de Plaisance : l'Autre Chez-soi

Téléphone : 05.62.69.49.49 - Télécopie : 05.62.69.46.77

Site : www.cite-st-joseph.asso.fr - E-mail : cite.st.joseph@wanadoo.fr

DECLARATION D'ASSISTANCE

avec l'accord de l'entourage familial,

du résident (Nom, prénom) M

né(e) le

Personne chargée de la **partie financière** * appelée "faisant office de tuteur"

Je soussigné,

(Nom, prénom, affiliation) M.....

domicilié(e) à

Tél. :

déclare sur l'honneur être la personne concernée par sa gestion financière, puisque le résident se trouve hors d'état d'exprimer sa volonté.

Personne chargée de la **partie médicale** appelée "Personne de confiance"

Je soussigné,

(Nom, prénom, affiliation) M.....

domicilié(e) à

Tél. :

déclare sur l'honneur être la personne habilité à être informée et consultée puisque le résident se trouve hors d'état d'exprimer sa volonté.

J'ai bien noté qu'il sera possible de changer de personnes à tout moment lors du séjour du résident à la maison de retraite, en envoyant un rectificatif signé par les membres les plus proches de sa famille.

Fait le à Plaisance du Gers,

Signature :

* Nous vous conseillons de prévoir une démarche de mise sous tutelle afin de mieux gérer le patrimoine du résident (suivant la décision, des dispositions fiscales peuvent être avantageuses), et parce que la décision du juge peut prendre 4 à 6 mois, voire 1 an . Pour cela, vous pouvez contacter le juge des tutelles ou un notaire pour vous conseiller.